



**Question écrite TB#27 intitulée
« Nouveau quai en construction à Schengen »
introduite par le conseiller indépendant Tom Bellion**

Réponses du Collège des bourgmestre et échevins

Monsieur le conseiller communal,

Par la présente, le Collège des bourgmestre et échevins se permet de répondre à votre question écrite du 13 février 2026 « Nouveau quai en construction à Schengen » :

1. Retards dans la construction du nouveau quai

Les raisons résident principalement dans les faits suivants : durée d'études et validation de celles-ci prolongées, augmentation du délai de livraisons des éléments préfabriqués, échange partiel d'un sous-traitant pour la charpente métallique.

2. Date prévisionnelle de mise en service

Fin avril 2026.

3. Amarrage du MS Prinzessin Marie-Astrid Europa

La Prinzessin Marie-Astrid Europa pourra rester amarré sur le quai même en cas de fortes crues jusqu'à un événement classé HQ200.

4. Réaménagement de la rue Robert Goebbels et de la place des Étoiles

Les études préalables sont en cours et se poursuivront dans les mois à venir. Toutefois, il est difficile d'indiquer une date précise étant donné que le projet doit faire objet d'une permission de voirie étatique.

5. Respect du budget et éventuels dépassements

Le budget initial sera dépassé. Une demande relative à une prise en charge par le Ministère du Tourisme a été envoyée récemment

6. Coût de la destruction et de l'enlèvement du ponton touristique

La dépense s'élève à un montant de 179.010.- €.

Veillez agréer, Monsieur le conseiller communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Remerschen, le 27 mars 2026

Le Collège des bourgmestre et échevins.
Michel Gloden, Tom Weber, Jean-Paul Muller

Administration communale de Schengen
Au Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Wellenstein, le 13 février 2026

Transmis par courriel

**Objet : Question écrite #27
Nouveau quai en construction à Schengen**

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 25 de la loi communale, et afin de mettre le collège échevinal en mesure d'y répondre au plus tard lors de la prochaine séance du conseil communal, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la question écrite :

Nouveau quai en construction à Schengen

Je vous remercie d'avance de bien vouloir me confirmer, par retour de courriel, la bonne réception de la présente question écrite.

Dans l'attente de votre réponse je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Tom BELLION
Conseiller communal

Annexe : Question écrite dont références sous objet

QUESTION ECRITE

Nouveau quai en construction à Schengen

[QE_TB#27 du 13 février 2026 introduite par le conseiller communal Tom BELLION]



Le nouveau quai en construction à Schengen continue à susciter de vives préoccupations et émotions au sein de l'opinion publique.

En été 2024, le collège des bourgmestre et échevins avait pris la décision très controversée de démolir le ponton touristique à Schengen et de l'enlever. Cette mesure drastique aurait été inévitable en raison de l'état général du ponton et nécessaire pour permettre la construction d'un nouveau quai destiné à accueillir, à partir du 14 juin 2025, le bateau MS Prinzessin Marie-Astrid Europa.

Dans ce contexte, plusieurs habitants m'ont fait part récemment de leurs préoccupations, et j'aimerais, avec votre bienveillance, être le porte-parole de leurs questions :

- Pourriez-vous éclairer les citoyens sur les raisons précises et détaillées des retards pris dans la construction du nouveau quai ? Cette situation inquiète de nombreux habitants.
- Disposez-vous d'une date prévisionnelle de mise en service du nouveau quai ? Cela pourrait rassurer ceux qui attendent son ouverture avec impatience.
- Une fois le quai terminé, le bateau, qui fait partie de l'offre culturelle et touristique nationale, sera-t-il amarré de façon permanente, ou devra-t-il, comme c'est le cas actuellement, être déplacé en cas de crues ?
- Quand la rue Robert Goebbels et la place des Étoiles seront-elles réaménagées ? Les habitants aimeraient en savoir plus sur le projet dans un avenir proche et consulter les plans avant le début des travaux.
- Concernant le budget alloué à ce projet, pouvez-vous confirmer s'il sera respecté ? Si des dépassements sont envisagés, quel en serait l'impact ? Les citoyens souhaitent être informés des enjeux financiers.
- Enfin, pourriez-vous fournir des informations précises sur le coût total de la destruction et de l'enlèvement du ponton touristique ? Cela permettra de clarifier la nature et le volume des dépenses engagées en amont de la construction du nouveau quai.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à mes questions et pour les réponses que vous voudrez bien y apporter.

Tom BELLION
Conseiller communal